

**Retraites :** Le projet de loi, c'est tout début 2023 ! On se prépare maintenant, sur les lieux de travail, dans les villes... on n'attend pas ! On se réunit, on débat, et on agit dès que possible en commençant par démonter les idées reçues !

# Non ! la réforme n'a pas pour but de « sauver » les retraites, mais de réduire les dépenses publiques (ou sociales), rembourser la dette et de baisser les impôts des entreprises

## S'il y a déficit, la solution c'est la cotisation !

Il y a trois manières d'équilibrer les régimes de retraites : **jouer sur la durée de cotisation, le niveau de la pension ou augmenter le taux de cotisation.** Le mouvement syndical a toujours défendu cette dernière option car elle permet une répartition des richesses entre le capital (les actionnaires et leurs profits) et le travail (les salaires et la protection sociale). Le patronat y est farouchement opposé car cela grève ses profits, avec la ritournelle que cela nuit à la compétitivité (le « coût du travail », les « charges »...), préférant les deux autres options ou, là, ce sont les salarié-es qui paient la totalité de l'addition.

## Oui, mais combien ?

La crainte est une baisse du pouvoir d'achat avec un relèvement du taux de cotisation. **En fait, il n'en est rien car la grande force de la retraite par répartition est sa « force de frappe » financière.** Pour le comprendre, rappelons que les retraites versées représentent environ 345 milliards d'euros. Et que le taux de cotisation moyen tous régimes est de 31% (cotisations salariés et employeurs). Toujours sur l'air toujours catastrophé « si on ne fait rien », **bla-bla-bla**, le ministre du Travail a annoncé un déficit de 12 milliards pour 2027.

## Un peu de mathématiques...

La masse des retraites sera d'environ 380 milliards (+ 5 milliards/an) avec un prétendu déficit de 3% en 2027. Il faudrait donc 392 milliards (12 de plus), ce qui impliquerait un taux de cotisation d'environ 32% ( $31 \times 392 \div 380$ ), soit 1% de plus en 2027. Ou 0,2% chaque année. On part de l'hypothèse (contestable au vu des profits des entreprises) que l'augmentation est partagée 50-50 : la part salariale augmenterait donc de 0,1% par an jusqu'en 2027. Ou 1,5 euro pour un salaire de 1500 euros. Déjà c'est le scénario le plus pessimiste (rien n'est sûr...) et si le choix était fait d'augmenter l'âge de départ au lieu de toucher au taux, le COR a calculé qu'il faudrait moins de 5 mois supplémentaires en 2027. On voit bien la force de la cotisation... Et, surtout, on est bien loin des trois ans de plus à travailler comme veut nous l'imposer le gouvernement. **C'est la preuve qu'il n'y a pas à « sauver » les régimes de retraite. Et que la réforme vise à faire des économies sur les retraites pour financer autre chose, comme les baisses d'impôts des entreprises.** Et il n'y aura pas plus de problème à l'horizon 2070 ! On ne veut plus faire de sacrifice pour augmenter leurs bénéfices !

On va pas bosser trois ans de plus pour payer les baisses d'impôt des plus riches ! Stop aux cadeaux fiscaux aux actionnaires et aux riches ! Impôt sur le revenu : le taux marginal (le plus haut du barème) était de 65% en 1982. Il est aujourd'hui de 45%, pour la partie qui excède 156 000 euros par an ! Impôt sur les sociétés : en 1985, le taux d'imposition était de 50%. En 2017, de 33,3%. Au cours du premier quinquennat, il est passé à 25%. **Sur ces cinq années, la baisse a coûté 11 milliards aux finances publiques.** Et le gouvernement veut continuer avec 8 milliards de baisse pour les deux ans à venir ! **Et on n'oublie pas non plus la suppression de l'ISF...**

## Un déficit, et alors ?

**On « oublie » de nous dire qu'un éventuel déficit en 2027 (qui disparaîtra très vite) ne pose aucun problème.** En effet, les régimes de retraite disposent d'environ 180 milliards de réserves financières et le fond de réserve des retraites (le FRR) dispose aussi de 26 milliards. Ces deux ressources ont d'ailleurs été mobilisées lors de la pandémie du fait de la baisse de l'activité économique et des recettes en termes de cotisations.

## On vit plus longtemps, vraiment ?

Au nom de ce principe, il faudrait travailler plus longtemps. Jusqu'en 2014, l'espérance de vie à 60 ans progressait de 1,5 à 2 ans par décennie. **Depuis, l'espérance de vie a ralenti à 0,2 an pour les femmes et 0,6 an chez les hommes. Mais les trimestres ne cessent d'augmenter pour le taux plein : 168 trimestres (42 ans) pour les personnes qui auront 62 ans en 2023, 172 (43 ans) pour celles qui auront 62 ans en 2035.** Bilan : le temps passé en retraite a commencé de se réduire. Et cette espérance de vie cache d'immenses disparités (plus de 6 ans chez les hommes entre ouvriers et cadres). Et à 60 ans, 45% des salarié-es ne travaillent déjà plus ! Ils veulent préserver notre modèle social, nous aussi ! **« La réforme des retraites, c'est une réforme essentielle si on veut pouvoir continuer à préserver notre modèle social alors même qu'on ne peut plus monter les impôts. » Les retraites, ce sont des cotisations sociales ! Aucun rapport avec les impôts...** En fait, Macron met un veto à toute augmentation des cotisations sociales patronales, au nom du « coût du travail » ! Il veut continuer de baisser les impôts des entreprises et réduire les dépenses publiques comme il le répète dans son programme de stabilité de cet été : **« La maîtrise des dépenses publiques repose principalement sur des réformes structurelles, la réforme des retraites, notamment ».** En français, c'est l'austérité !